



COMMISSION DEPARTEMENTALE
LOISIRS

PROCES VERBAL N° 09 – SAISON 2022/2023

Réunion du	Mercredi 23 mars 2023
Présidence	M. DUMAS Dominique
Présent(s)	M. BENAITEAU Gérard, M. CHEVET Michel, M. GALLOU David et M. GASTINEAU Jack
Excusés	Mme GEORGES Annabelle, M. CALLET Gilles et M. PERES Olivier

1. Approbation du Procès-verbal

Le procès-verbal PV n° 8 du 22 février 2023 est approuvé sans remarque particulière.

2. Coupe de l'Amitié Loisirs et Consonlante

La commission vérifie les feuilles de matchs des 1/8^{ème} de finale de la Coupe de l'Amitié Loisirs et de la Consolante.

- En Consolante, elle constate les forfaits suivants et transmet les dossiers à la CD Sportive et Règlementaire :

- **St Florent FC Ble / Angers Enseign. Public – Match n° 25759387**
Forfait de Angers Enseign. Public. Victoire 3 à 0 de St Florent FC Ble (qualification de St Florent FC Ble)
- **Pellouailles Corzé / La Romagne Roussay - Match n° 25759389**
Forfait de La Romagne Roussay. Victoire 3 à 0 de Pellouailles Corzé (qualification de Pellouailles Corzé)

Les feuilles de matchs sont transmises à la Commission Départementale Sportives et Règlementaire pour décision.

En Coupe de l'Amitié, elle valide les résultats et la qualification des clubs.

Les **¼ de finale** de la Coupe Amitié Loisirs qui se dérouleront le vendredi 07 avril 2023 sont :

- Match 1 : Toutmaulévrier Sp 1 - Angers Vaillante 1
- Match 2 : St Sylvain Anjou As - Cantenay Epinard Es
- Match 3 : Le Longeron Torfou 1 - Angers Croix Blanche
- Match 4 : La Possonniere Saven - Angers Med Social

RAPPEL

Les **demi-finales** de la Coupe Amitié Loisirs auront lieu le vendredi 26 mai 2023 :

Demi-finale 1 : Vainqueur Match 4 - Vainqueur Match 2

Demi-finale 2 : Vainqueur Match 1 - Vainqueur Match 3

La Commission se réserve le droit d'inverser les matchs.

En Consolante, elle constate l'infraction suivante :

- **Val d'Erdre Auxence / Corné - Match n° 25759388 :**

Le joueur de Val d'Erdre Auxence, LEDUEUR Bruno (licence n°80626756), a participé à la rencontre en rubrique alors qu'il ne possédait qu'une licence de joueur seniors libre.

Considérant que le club de Val d'Erdre Auxence n'a pas respecté l'Article 3 de la Coupe de l'Amitié Loisirs, la commission propose match perdu par pénalité à l'équipe de Val d'Erdre Auxence et transmet le dossier à la CDSR.

Elle valide les résultats des autres matchs.

Les **¼ de finale** de la Coupe Consolante qui se dérouleront le vendredi 07 avril 2023 sont :

Match 1 : Pellouilles Corzé 1 – Tillières Arc

Match 2 : St Florent Fc Ble 1 – Val Erdre Auxence As **OU** Corné USC - St Florent Fc Ble 1

Match 3 : St André St Macaire 1 – Le Lion Angers Sc

Match 4 : St Barthélemy foot – Le Plessis Grammoire

RAPPEL

Les **demi-finales** de la Coupe Consolante le vendredi 26 mai 2023 :

Demi-finale 1 : Vainqueur Match 1 - Vainqueur Match 2

Demi-finale 2 : Vainqueur Match 4 - Vainqueur Match 3

En cas de match reporté, le lieu de la rencontre sera inversé.

3. Point sur les retours des Feuilles de matchs du calendrier

Foot Loisirs à 11

La Commission constate un bon retour des feuilles de matchs.

Depuis la mise en place du FAL (Football d'Animation Loisir) sur le groupe Choletais, la Commission constate un faible retour des feuilles de matchs (par rapport à avant).

Foot Loisirs à 8 mixte

Les feuilles de matchs sont correctement remplies.

Foot loisirs à 8 Féminin

La Commission constate que des feuilles de matchs ne sont pas remplies par tous les clubs sur un même plateau (2 / 4).

Il est rappelé à tous les clubs que les n° de licence doivent être mentionnés sur les feuilles de plateau.

Prochaine réunion le mercredi 26 avril 2023.

Le Président	Le Secrétaire de Séance
M. DUMAS Dominique	M. GALLOU David